



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 05

Groupement enseignement général

Capitaine de frégate
Thierry Arnoult
groupe A1

Fiche de stratégie

OBJET : sujet n° 4/ face à l'impératif croissant de multi nationalité, reste-t-il une place pour les stratégies purement nationales.

P. JOINTE(S) :/

Après deux guerres mondiales et différentes tentatives de régler les conflits de manière pacifique, la création de l'organisation des Nations Unies (ONU) et son implication dans la gestion de multiples crises, avec plus ou moins de succès, a quelque peu malmené le droit des états à recourir à la guerre pour conduire des stratégies purement nationales.

Les évolutions technologiques des décennies ayant suivi la deuxième guerre mondiale, comme les évolutions morales et politiques des sociétés occidentales notamment, semblent également militer dans ce sens. Faut-il pour autant voir dans la mondialisation des stratégies un renoncement aux aspirations nationales des peuples ? La question mérite d'être posée car elle soulève inmanquablement le problème de la multi nationalité qui permet de rester crédible sur la scène internationale et l'évolution vers d'autres stratégies : stratégies nationales à l'échelle plus locale ou stratégies de groupe qui peuvent être une alternative à l'influence d'une seule et unique super puissance.

Le besoin de multi nationalité repose sur un contexte économique et international particulier à la fin du vingtième siècle et qui se poursuit actuellement. Il se caractérise par deux aspects distincts mais liés, à savoir l'uniformisation des modes de pensée et les difficultés pour des puissances moyennes à se doter d'un outil militaire performant.

Depuis la fin de la guerre froide et la disparition du régime soviétique, de nombreux gouvernements, notamment en Europe de l'ouest ont opté pour une politique de perception des dividendes de la paix au détriment d'un outil de défense dont on ne voyait plus très bien l'utilité. Il faut noter toutefois que la course aux armements de plus en plus technologiques a eu un coût tel qu'elle a indéniablement contribué à la chute de l'union soviétique. Peu de nations ont fait le choix de suivre des politiques purement nationales en matière de défense. L'exemple des conséquences de la crise de Suez en 1956, même s'il peut paraître un peu ancien illustre parfaitement l'évolution de deux puissances comme la

France et le Royaume Uni en matière de défense face à un événement ponctuel. La France a opté pour une politique essentiellement nationale afin de garder une certaine autonomie stratégique tandis que le Royaume uni a opté pour une « soumission partielle » à la super puissance américaine.

Ainsi la plupart des pays ont fait le choix de la multi nationalité afin de conserver un certain crédit sur la scène internationale en développant un outil de défense réduit mais apte à s'insérer dans une coalition de circonstance.

Par ailleurs, la chute du mur de Berlin a eu d'indéniables conséquences sur les modes de pensée occidentaux. L'ordre moral issu de la civilisation judéo-chrétienne semble avoir pris le pas sur tout autre système de pensée et les stratégies nationales qui ne s'y conforment pas sont inévitablement jugées au conseil de sécurité des nations unies, seule institution apte à légitimer une action militaire. On voit bien dans de telles conditions les luttes d'influence qui peuvent avoir lieu au sein de cette institution et la difficulté de faire valoir une stratégie purement nationale qui ne serait pas légitimée par les valeurs occidentales que sont les droits de l'homme, la protection des minorités ethniques etc...

Si l'on ajoute à cela un cadre juridique extrêmement contraignant – même si l'on est du côté du bon droit- et des média omniprésents dont le pouvoir d'influence sur une opinion publique toujours prompte à la versatilité est avéré, on voit bien la difficulté de mener des stratégies purement nationales. Il faut d'ailleurs noter que même dans un cadre multi national, les choses ne se passent pas toujours mieux, l'exemple de la coalition en Irak depuis 2003 est là pour l'illustrer.

Ainsi la place d'une stratégie purement nationale conduirait une puissance à légitimer son action au niveau international ou à ignorer le reste du monde et à disposer d'une panoplie complète de moyens militaires nécessaire à la réalisation de ses ambitions : dissuader un adversaire potentiel tout en étant capable de préserver ses intérêts stratégiques. Une telle politique est-elle encore possible aujourd'hui ?

Une seule puissance paraît en mesure aujourd'hui de mener une stratégie purement nationale de manière globale : il s'agit bien sûr des Etats-Unis d'Amérique (USA). C'est le seul pays actuellement qui ait consenti les efforts nécessaires pour développer un outil de défense sans équivalent au service de ses intérêts, essentiellement économiques même si l'aspect « messianique » n'est pas absent des actions menées par ce pays.

On observe toutefois que, pour la forme, la multi nationalité reste une priorité du gouvernement américain qui souhaite au minimum bénéficier d'une certaine caution internationale dans ses interventions. L'impératif de multi nationalité ne s'impose donc pas réellement aux USA.

En revanche un certain nombre de puissances régionales ne semblent pas renoncer à des stratégies purement nationales même si elles se situent davantage dans un cadre régional.

Ces puissances se caractérisent par une histoire longue et une tradition expansionniste ou tout au moins nationaliste assez forte. Elles ont des intérêts de différents ordres dans les zones où elles ont eu par le passé une influence assez forte et ont souvent développé un outil militaire adapté à des ambitions limitées.

On peut citer dans cette catégorie un certain nombre de pays dont la France en premier lieu qui continue à avoir une stratégie nationale en Afrique de l'ouest notamment. C'est également le cas du Royaume Uni, même si sa stratégie se manifeste davantage dans des liens politico-économiques avec un certain nombre de pays du *Commonwealth*. Il est important de noter toutefois que ces stratégies nationales ont l'assentiment tacite des USA et des grandes puissances occidentales.

On voit par ailleurs se développer d'autres formes de stratégies nationales dans différents espaces géographiques avec des conséquences qu'il est actuellement difficile de mesurer. Au premier plan de ces pays cherchant à développer une stratégie purement nationale : la Chine. Du point de vue de la population, du potentiel économique et du développement de l'outil militaire, ce pays présente toutes les caractéristiques d'une superpuissance en devenir.

Ce pays reste cependant soumis à des tensions internes qui nécessiteront certainement de nombreuses années avant d'être réglées. La Russie est un peu dans la même situation. Ces deux pays ont par ailleurs l'avantage- temporaire ?- de ne pas gêner dans l'immédiat les intérêts des puissances occidentales en général et ceux des USA en particulier. Ce n'est pas le cas d'autres pays que certains n'hésitent pas à qualifier « d'états voyous » sous prétexte qu'ils cherchent à développer une stratégie de puissance régionale. C'est le cas de

l'Iran par exemple qui aspire à un statut de puissance reconnue sur le plan international. Même si le régime politique actuel de ce pays reste contestable, on ne peut trouver illégitimes ses velléités stratégiques.

Enfin le Japon semble également se réveiller en ce début de siècle et les grands équilibres issus de la seconde guerre mondiale risquent d'être remis en questions dans un avenir plus ou moins proche.

La mondialisation dont on parle beaucoup actuellement, notamment par le biais de la globalisation de l'économie ou de la diffusion de l'information à l'échelle planétaire est en mesure d'apporter des changements conséquents dans les stratégies nationales.

La plupart des pays ont compris que le contexte mondial actuel ne leur permettait plus d'envisager de stratégie purement nationale à l'échelle mondiale. La nécessité de s'associer pour conserver voix au chapitre sur la scène internationale est devenue la règle. L'avenir semble désormais résider dans les associations de pays ayant des stratégies assez proches afin de peser sur la vie internationale et de mutualiser des ressources rares et chères comme les outils militaires modernes. La forme la plus aboutie d'une telle organisation est sans conteste l'Union Européenne (UE). Cette organisation d'états est basée sur le partage d'un certain nombre de valeurs et d'intérêts communs. A l'origine simple association à but économique, elle est devenue une entité à part entière en quelques décennies et devrait se doter d'une personnalité juridique par l'adoption du traité de constitution européenne prochainement. Même si cette hypothèse n'est pas encore vérifiée, elle pose en fait la vraie question des équilibres stratégiques de l'avenir qui reposeront vraisemblablement sur des groupes de pays liés par une histoire et des intérêts communs plutôt que sur des super puissances qui risquent de focaliser contre elles un certain ressentiment. Pourra-t-on alors encore parler de stratégie purement nationale ou faudra-t-il se fondre dans une logique de puissance européenne ? La question reste posée mais on observe tout de même des éléments qui vont dans le sens d'une plus grande interdépendance des pays de l'UE en matière de défense.

Ainsi il semble plus probable que l'impératif croissant de multi nationalité soit une leçon tirée de l'Histoire marquée par des conflits récents singulièrement longs et meurtriers. Il est aussi la conséquence d'intérêts économiques et politiques sans cesse plus étroitement imbriqués sur un théâtre international où l'on agit plus souvent en coalition que de manière individuelle pour défendre des intérêts qui paraissent légitimes du point de vue des critères d'évaluation de l'ONU avec des moyens militaires encore interopérables pour ce qui concerne les grandes puissances occidentales.

Les stratégies purement nationales semblent donc s'effacer dans une large part au profit de stratégies de groupes, seule façon de peser de manière crédible et efficace sur l'évolution du monde dans les années à venir. Les stratégies purement nationales semblent donc destinées à perdurer sur des théâtres restreints pour se fondre dans de plus vastes ensembles au niveau international. La place des organisations de sécurité collective comme des forces armées dans de tels ensembles stratégiques reste en grande partie à écrire. L'UE est en train de jeter les bases de telles entités, expérience à suivre et à valider.